

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 140 (2019)
Heft: 11-12

Artikel: Calmer les abeilles
Autor: Glanzmann, Jürg
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1068265>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Calmer les abeilles

Jürg Glanzmann, apiservice/Service sanitaire apicole (SSA),
juerg.glanzmann@apiservice.ch

Une bonne préparation, le moment approprié pour le contrôle des colonies et travailler avec calme sont les conditions préalables pour effectuer les tâches apicoles sans stress. Le fait d'éviter des odeurs fortes (parfum, sueur, etc.) et de couvrir la ruche de tissus y contribue également. L'important est que l'apaisement des abeilles ne nuise pas à la colonie ni au miel ou à la cire. C'est pourquoi la fumée, largement répandue, ne doit être utilisée qu'à dessein et uniquement avec des matériaux combustibles appropriés.

La fumée est fréquemment utilisée pour calmer les abeilles, que ce soit au moyen d'un fumoir, d'une pipe ou d'un cigare. Cependant, nombre d'apiculteurs ne sont pas suffisamment sensibilisés au fait que la fumée apaise, certes, les abeilles mais qu'elle peut aussi avoir des effets nocifs. Il existe de nombreuses alternatives pour réduire ou même éviter l'utilisation de fumée. Celles-ci sont présentées ci-après.

Minimiser le stress

Chaque ouverture de la ruche engendre du stress pour les abeilles. Il est donc important de n'ouvrir les ruches qu'en cas de nécessité - soit pour le contrôle des colonies au printemps, en été et en automne, pour les traitements et aussi à l'occasion des observations spéciales. Une préparation ciblée et des intentions d'interventions claires sont très utiles pour effectuer promptement le travail sur les différentes colonies.

Si les apiculteurs sont stressés, cet état se transmet généralement aux abeilles. Elles deviennent nerveuses, volent dans tous les sens et peuvent piquer. Il est important d'aborder la situation de façon réfléchie et sereine. Lorsque l'on ouvre une ruche (enlever le couvercle, retirer la fenêtre et la cale), il est préférable d'attendre quelques instants. Les abeilles se calment ensuite d'elles-mêmes en consommant de la nourriture. Cela peut aussi se faire sans fumée, selon la conduite du rucher. Il peut être utile, par exemple, de recouvrir les ruches divisibles ouvertes longuement de tissus clairs et propres, de sorte que moins d'abeilles ne s'envolent.

En outre, surtout à la fin de l'été et en automne, lorsqu'il n'y a pas de nectar, les cadres de nourriture ne doivent jamais être



Recouvrir les ruches de tissus

© apiservice

ouvertement accessibles sur le rucher (risque de pillage). Il vaut la peine de placer les cadres n'ayant temporairement pas leur place dans la ruche, dans une caisse à cadres inaccessibles aux abeilles.

Météo et moment de la journée

Lorsqu'il y a une forte activité de vol, que la météo est idéale et qu'il y a aussi un peu de miellée à disposition, les abeilles sont généralement calmes. L'apiculteur doit faire preuve d'une certaine souplesse en tenant compte du temps qu'il fait et du moment de la journée. Si les abeilles sont agitées malgré le beau temps, il est judicieux d'interrompre le travail et de continuer un autre jour.

Odeurs

Les abeilles ont un très bon odorat et peuvent réagir agressivement à certaines odeurs. Les parfums, les déodorants ou des vêtements dégageant une forte odeur de lessive sont à éviter. L'odeur de sueur et d'alcool irrite également les abeilles.

Fumée/eau

Dans le cas d'abeilles agitées, la fumée peut être utilisée de façon ciblée lors de l'ouverture de la ruche et pendant le travail apicole. Un léger brouillard créé avec le pulvérisateur d'eau peut également calmer les abeilles, de sorte qu'elles libèrent moins de phéromones d'alerte. En cas de hausse ajoutée, la prudence est toutefois de mise. Dans cette situation, la fumée ou l'eau ne devraient pas être utilisées, ou alors qu'avec parcimonie car ces substances sont absorbées par le miel.



© apiservice



© apiservice

Sprays répulsif: non recommandés par le SSA/CRA

Conviennent comme combustible producteur de fumée du bois mort séché, de la sciure de bois non traité, des fleurs séchées (par ex. lavande), des feuilles, de la paille ou des bâtonnets fumigènes composés de substances totalement naturelles.

Combustibles inappropriés : carton, papier, allume-feu pour

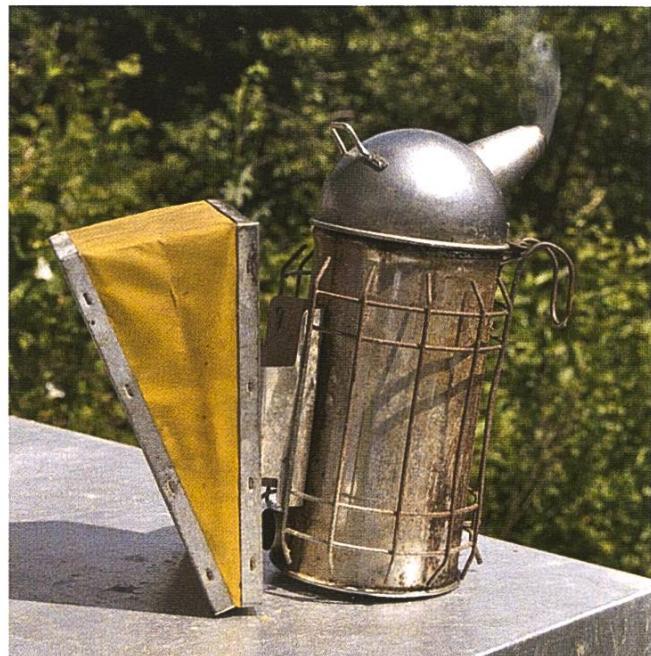
Combustible fait de lavande et de bois mort

barbecue et jute car d'éventuels additifs peuvent être toxiques.

Le tabac, la tanaisie commune ainsi que l'achillée sont des insecticides naturels. Ils peuvent nuire aux abeilles et ne devraient pas être utilisés.

Résidus

La fumée produit de la suie, laquelle peut s'accumuler dans le miel mais aussi changer son goût et son odeur. Par conséquent, la fumée ne doit être utilisée qu'avec parcimonie. Le tabac dépose également des résidus dans les produits apicoles (nicotine). Les huiles essentielles et les sprays répulsifs contre les abeilles doivent aussi être bannis car ils peuvent engendrer la formation de résidus dans la cire.



© apiservice

Utiliser parcimonieusement la fumée

Colonies agressives : que faire ?

Il peut arriver que des colonies soient nerveuses et d'humeur piqueuse. Par exemple, si elles manquent de nourriture, même des colonies normalement pacifiques peuvent devenir agressives. Mais la raison du comportement agressif peut aussi être d'ordre génétique. Si tel est le cas, la seule solution consiste à remplacer la reine existante par une autre plus douce (aide-mémoire 4.5.2. Introduire une reine). Dès qu'une nouvelle génération d'abeilles aura éclos après l'introduction réussie d'une reine, les ouvrières seront plus calmes. Une sélection rigoureuse pour des colonies saines, fortes et douces, des réserves de nourriture toujours suffisantes et une manipulation calme des abeilles diminuent le stress inutile au sein du rucher.

Aide-mémoire sur www.abeilles.ch/aidememoire:

4.10. Calmer les abeilles NOUVEAU

4.5.2. Introduire une reine

Liste des préparations apicoles recommandées sur
www.abeilles.ch/preparations_recommandees

En outre, l'équipe du SSA vous conseille volontiers personnellement 0800 274 274 ou via courriel à info@apiservice.ch.